

Communiqué du Comité National de l'Enseignement Catholique 23 novembre 2012



Ouvert à tous, l'Enseignement catholique accueille les personnes sans discrimination de quelque nature que ce soit. Il scolarise depuis de nombreuses années des enfants issus de familles dont l'un ou les deux référents familiaux sont des personnes homosexuelles.

En tant que responsable éducatif, l'Enseignement catholique souhaite faire entendre sa voix dans le débat sur le « mariage pour tous », particulièrement sur la question de l'accès à la parentalité pour les personnes de même sexe. Il appelle de ses vœux un débat serein, proscrivant toute forme d'homophobie ou de simplification abusive, pour permettre aux positions respectives de s'exprimer de manière nuancée et argumentée.

Dans ce débat, il rappelle qu'il ne s'agit pas de poser les bases d'un droit à l'enfant, mais de s'interroger prioritairement sur les droits de l'enfant. L'enfant est une personne à part entière. C'est aussi un être en devenir qui se construit grâce à des repères qui lui permettent de « tenir debout ». L'Enseignement catholique rejoint le point de vue de nombreux professionnels de l'enfance qui insistent sur le caractère préjudiciable d'un manque de repères, et sur le lien étroit qui existe entre origine physique et parenté, l'accès de l'enfant à sa propre histoire constituant un élément structurant de son identité.

Il souligne par ailleurs la nécessité de poser une parole d'adulte et d'éducateur claire quant à la différenciation sexuelle : les professionnels de l'Enseignement catholique rappellent que l'enfant naît sexué, fille ou garçon, et que son identité sexuelle constitue un point de repère et d'ancrage fort de sa personnalité.

Ils insistent toutefois avec fermeté sur le fait qu'affirmer l'importance structurante de la différence sexuelle ne doit pas conduire à porter de jugement sur les personnes homosexuelles. À une époque qui se caractérise par un fort individualisme, l'Enseignement catholique juge indispensable de distinguer ce qui relève de la liberté de la personne humaine de ce qui relève de choix collectifs qui engagent la société tout entière. Toutes les options individuelles ne peuvent être instituées ; toute société doit sa stabilité à des structurations symboliques qui ne peuvent être ébranlées sans risque.

C'est pourquoi l'Enseignement catholique affirme, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant, son désaccord avec toute évolution législative favorisant l'ouverture du mariage et de la parentalité aux couples homosexuels.

Il en appelle à la responsabilité de chaque membre des communautés éducatives dans le débat qui s'est ouvert, en choisissant en conscience et avec clairvoyance la façon d'y prendre part.

Pierre Pellé
Chef d'établissement

SOMMAIRE

Edito	P 1
Notation des élèves	P 2
Salon de l'ADREP - Taxe d'apprentissage	P 3
Histoire et mémoire	P 4
APEL - Aumônerie - CLIO	P 5
Atelier audiovisuel	P 6
Le Louvre insolite - Exposition DALI	P 7
Agenda	P 8

LA NOTATION DES ELEVES

L'évaluation des connaissances est aussi ancienne que l'école. C'est un élément central et crucial dans le processus d'apprentissage aussi bien en milieu scolaire que professionnel. Elle intervient avant, pendant et après le cursus de formation. Tel un iceberg, elle se compose de deux parties : une visible et une immergée. Chacune permet de situer la progression de l'apprenant par rapport à un objectif donné. Sous forme de chiffres ou de lettres, la notation est indispensable, incontournable et pérenne. C'est un leurre que vouloir la supprimer.

Paradoxalement, la partie cachée est davantage mise en valeur pour ses qualités intrinsèques dans le processus d'apprentissage. En effet, sans être la panacée à tous les défis éducatifs, l'évaluation formative est louée par les spécialistes de l'éducation. Elle encourage l'échange entre le disciple et le maître. Au premier, elle permet la consolidation des acquis et la remédiation aux difficultés. Au second, elle incite à l'ajustement de son enseignement afin de répondre à l'hétérogénéité des niveaux, la diversité des besoins et but suprême, l'équité des résultats. Elle génère de l'émulation et de la motivation dans une classe. Elle soutient le timide et le timoré dans l'acquisition de la confiance en soi et de l'estime de soi. Ne craignant plus la déception des erreurs, l'élève prend davantage de risques pour apprendre à apprendre. Intellectuellement parlant, il adhère à la logique vertueuse de « l'effort préalable à la capacité de réussir ». Aucune réussite n'est possible sans son implication.

La partie visible est parfois controversée. Sommative ou certificative, cette évaluation prend une autre dimension. Instrument de mesure du niveau atteint par l'élève en termes de savoir et de savoir-faire. Elle décide de son passage en classe supérieure et parfois de son entrée dans des filières post-bac. Au-delà même du classement des étudiants, les médias l'utilisent pour classer les établissements.

Dans ce contexte, la notation devient source d'angoisse, de fierté ou de dépit de l'élève et de ses parents voire même de polémique avec l'enseignant. En effet, son usage et la logique des compétences acquises brouillent un peu le sens du travail scolaire.

Pour l'élève, la note focalise sur les fautes commises. Elle est réductrice et induit parfois des jugements difficiles à porter par un adolescent.

Pour l'enseignant, elle valide les acquis constatés de l'apprentissage. C'est le résultat d'un sondage des connaissances à l'instant T et sur des points divers et variés du programme. Ce n'est ni une sanction, ni une sélection voulue et imposée par un enseignant exigeant et/ou sévère. Le principe de la double correction a prouvé l'écart sensible d'un examinateur à l'autre. Je laisse ce débat légitime mais néanmoins périlleux aux docimologues.

Je rappelle tout simplement que le décret portant sur la réglementation des examens précise que les notes varient de 0 à 20 et que cette échelle doit être utilisée dans toute sa plénitude... Qu'au regard des programmes, il est nécessaire de concilier l'homogénéité de correction avec la liberté pédagogique des professeurs et la souveraineté des jurys d'examen.

Pour conclure, les deux types d'évaluation sont compatibles. Leur maintien est certain et inéluctable. Cependant, il faut dépasser l'aspect purement comptable de la note, qui par le jeu des coefficients, instaure de facto une hiérarchie dans les matières. Au-delà même de ce risque, se pose le problème de négligence de ces disciplines et l'aggravation de l'échec scolaire à plus ou moins long terme. Par exemple, les langues étrangères sont indispensables pour la poursuite d'un cursus universitaire scientifique ou technologique. Les mathématiques le sont aussi pour les littéraires souhaitant s'inscrire en faculté de psychologie.

Soucieux de la réussite de leurs élèves, les enseignants doivent instaurer un dialogue fructueux non pas autour de la note, mais autour de l'acquisition des compétences exigibles aux examens et aux moyens pour y parvenir. Il leur revient de composer avec la complexité et les contradictions du système pour adopter la notation de l'encouragement. Celle qui tient compte des différents styles émotionnels. Celle qui valorise l'effort, qui mobilise l'énergie du disciple. Celle qui promeut la confiance en soi et l'estime de soi du jeune apprenant. Celle qui donne envie de braver d'autres épreuves plus difficiles. C'est la moindre des choses qu'on puisse demander au professeur qui déclare vouloir le succès de ses étudiants.

Samy Kessentini

Salon de l'ADREP

Le salon de l'ADREP enseignement supérieur se déroulera à l'espace Champéret les 25 et 26 janvier 2013 de 10h à 18h. Il s'agit du salon de l'orientation organisé par l'Enseignement catholique. L'accès est gratuit pour les élèves du lycée sur présentation de leur carte d'étudiant.

Soucieuse de proposer aux jeunes lycéens et étudiants une large sélection des meilleures formations tous domaines et filières confondus, l'ADREP accueille plus de 300 exposants. TDC y propose 3 stands : un stand commun avec les lycées Robert Schuman et Gregor Mendel pour présenter les formations tertiaires de l'enseignement supérieur, un stand pour la classe préparatoire aux concours infirmiers (PCIFSI) et un stand pour la classe préparatoire aux écoles de commerce (CPEC). En complément des stands, le salon de l'ADREP accueille des conseillers et des professionnels de l'orientation, un carrefour des métiers et un espace librairie dédié aux formations. Quarante débats sont également proposés sur des thèmes liés aux débouchés après le bac, aux études supérieures et aux métiers.

La classe de Terminale MKT participe à l'encadrement du salon.

Tous les élèves de terminale peuvent se rendre au salon le vendredi après-midi, après en avoir informé leur responsable de niveau, si une conférence spécifique les intéresse particulièrement. Aucun DST n'est prévu le samedi 26 janvier.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter au site web de l'ADREP :

<http://www.adrep-info.com>

Et pour tous ceux qui veulent encore mieux préparer leur visite ou qui ne pourront malheureusement pas s'y rendre, l'ADREP propose le 1^{er} salon virtuel.

Accédez à la plateforme interactive en 3D 365 jours/an, 24h/24 en vous rendant sur :

<http://adrep.packs.salon-virtuel-3d.com/>

Bonne visite !

Daniel Kornman

Collecte de la taxe d'apprentissage

*Promouvoir, développer et financer les formations.
La Taxe d'Apprentissage est une ressource essentielle pour l'Établissement.*

En tant que parents, vous faites confiance à notre Établissement. Nous vous proposons de contribuer à son développement en nous permettant de bénéficier de la taxe d'apprentissage par l'entreprise dans laquelle vous ou des personnes de votre entourage travaillez.

Ce versement peut être effectué par l'intermédiaire de A.S.P. (Au Service de la Profession) notre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (O.C.T.A.). A.S.P. est un organisme agréé au niveau national qui a pour mission de collecter et redistribuer la Taxe d'Apprentissage. Il regroupe de nombreux établissements de l'Enseignement catholique.

Si l'entreprise souhaite verser tout ou partie de la taxe d'apprentissage à Teilhard de Chardin qui est habilité dans toutes les catégories de taxe (A, B, C et quota via le CERFAL, notre C.F.A. de rattachement), vous pouvez nous faire parvenir (par téléphone ou par courrier) une demande de bordereau A.S.P.

Vous pouvez aussi opter pour une déclaration en ligne directement sur notre site :

<http://www.tdechardin.org/> rubriquer « déclarer et verser sa taxe d'apprentissage en ligne »

Dans le cas où l'entreprise souhaite passer par un autre organisme collecteur qu'A.S.P. il suffit de préciser à cet organisme le montant qu'il a été décidé de verser à notre établissement. Pour le quota, le versement se fait en précisant « CERFAL pour U.F.A. Teilhard de Chardin ».

Par avance nous vous remercions de ce que vous pourrez faire. Les sommes ainsi collectées permettront d'investir dans de nombreux matériels nécessaires aux formations dispensées.

*Erik Paris
Responsable Administratif et Financier*

Histoire et mémoire : l'histoire d'un témoin (dans le cadre du Voyage d'Etude à Auschwitz 2012).

Pour la troisième fois, le Lycée Teilhard de Chardin participe au Voyage d'Etude à Auschwitz qui se déroule cette année le 2 décembre. Une « lecture mémoire » de l'histoire réalisée en interne par deux enseignants (Sonia Tuval et Vincent Dray) et des élèves de TS, TCFE et TES, l'ensemble étant encadré par le *Département Mémoire et histoire du Pôle culturel*. Cette action est conduite en externe par la bienveillante initiative pédagogique de la *Fondation pour la Mémoire de la Shoah*, du *Mémorial de la Shoah*, de l'ACJM (Action Citoyenne Jeunesse et Mémoire) et de la Mairie de Saint-Maur des Fossés.

Au moment où ces lignes sont écrites le voyage d'étude n'a pas encore eu lieu. Au moment où ces lignes seront publiées l'action pédagogique aura été menée à son terme. Ce que nous entendons ici par action pédagogique désigne les éléments qui constituent le travail préparatoire réalisé par les enseignants et les lycéens en amont du voyage, ce à quoi il faut ajouter bien entendu le voyage d'étude lui-même.

Outre la relation enseignants/lycéens qui s'instaure quand est abordée la *Shoah* dans les classes de cours, le partenariat qui nous permet de rendre le voyage d'étude opérationnel propose un travail préparatoire très significatif en amont du voyage.

Il est sans doute difficile d'exprimer l'émotion ressentie par les élèves et les enseignants au moment de la première séance de ces travaux préparatoires. Elle s'est déroulée le 14 novembre 2012 au *Mémorial de la Shoah*, à Paris, en présence d'un témoin, survivant, Nathan Vanryb, déporté à Auschwitz en 1942. Le témoin a fait part de son « histoire » vécue à Auschwitz. Ce que nous retenons ici, afin d'exprimer l'enjeu de notre participation à l'écriture de la mémoire de la *Shoah*, c'est le lien qui s'institue entre les lycéens et le témoin. À la fin de sa conférence, nous étions saisis par l'émotion, nous étions naturellement effrayés par l'impact de l'histoire orale et intimidés par un témoin qui « détient » l'histoire. Dans le silence qui a régné pendant plusieurs secondes à la fin de la conférence, le temps a paru long. Pourtant, il fallait engager, par l'échange, le travail de mémoire, c'est-à-dire le « travail de transmission ». Doit-on demander au témoin de se rappeler les moments terrifiants qui l'ont rapproché de la mort, lui qui a vu de près ce que signifie la négation de l'humanité et de l'individu, lui qui a saisi le sens de la barbarie nazie. Dans ce camp il vivait malade, atteint du typhus, dans des conditions épouvantables et indicibles. Mais il ne prit conscience, qu'une fois les camps libérés, comme bien d'autres, et en raison de la dissimulation systématique orchestrée par les nazis, du plus

indicible de ce qu'il connaissait de l'indicible : l'extermination, l'industrialisation de la mort.

Un témoin est marqué à jamais par ce qu'il a vécu. Pour Nathan Vanryb, comme pour bien d'autres, le retour signifie la fin de la vie, la fin de la vie des proches qu'il n'a pas vus partir. Car Nathan Vanryb, de retour dans sa ville natale, n'a retrouvé ni son frère aîné, fusillé en 1944, ni sa mère, ni ses deux petits frères, ni sa petite sœur, tous déportés et gazés à Auschwitz.

Ceux qui ont un rôle dans la transmission de la mémoire, dans la création du lien entre les témoins et les lycéens, sont peut-être dans un premier temps les enseignants : nous avons engagé l'échange et nous avons conduit les lycéens à le poursuivre. Lors de cette séance, trois acteurs de l'histoire de la mémoire ont donc pris part à la transmission : le témoin, les lycéens, les enseignants. Deux personnes de plus ont pourtant pris part à la discussion : les enfants du témoin étaient présents. Ils ont fait part de leur vécu et du poids du silence de leur père nous ont-ils dit. Ils ont souligné que c'est en regardant le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, et sachant que leur père était revenu des camps de la mort, qu'ils se sont interrogés sur les conditions dans lesquelles il avait vraiment vécu, lui que fit le choix du silence comme tant d'autres dès la fin de la guerre : « *quand on en parlait on ne nous croyait pas* ». Ce n'est qu'au cours des années 1970-1980 que les témoins ont raconté.

D'ailleurs un survivant a aujourd'hui conscience de l'apport de son témoignage. Sans cesse, dans un grand apaisement, Nathan Vanryb, s'excuse de ne pas se rappeler tous les détails. Sa femme et ses enfants connaissent son histoire, ils la complètent, pour nous. Nathan Vanryb, nous lui avons posé la question, est-il retourné à Auschwitz dans le cadre d'un voyage d'étude ? « *Oui nous répond-il, mais cela a bien changé, ce n'est pas comme avant* »... on ne peut pas décrire, l'indescriptible.

Parmi les nombreuses questions que nous lui avons posées, il y a celle-ci : croyez-vous encore en l'humanité, Monsieur ? La réponse est sans appel, directe, profonde, forte : « *non, ça va recommencer, peut-être sous d'autres formes, avec d'autres peuples, mais ça va recommencer* ». Sa seule raison de vivre : sa femme, ses enfants. Peut-on reconstruire « une vie » après une telle épreuve ?

La rencontre des lycéens avec un témoin a abouti à ce qu'il y a de plus cher entre les hommes : le lien, incarné ici par la transmission.

Vincent Dray

Chers Parents, chers Lecteurs,

En premier lieu, je voudrais vous souhaiter en ce fin de trimestre de saintes et merveilleuses fêtes de fin d'année, et profiter de l'opportunité qui m'est donnée pour vous transmettre mes meilleurs vœux pour 2013.

J'espère que nous pourrons accomplir tous ensemble, une année marquée sous le signe du partage et l'épanouissement pour l'ensemble la communauté éducative. L'APEL contribuera avec ses moyens pour attendre cet objectif.

Cette année nous porterons trois grands projets :

- le Gala des Terminales (Le Gala fera l'objet d'une consultation auprès des parents et des élèves, nous attendrons vos suggestions pour pouvoir donner suite à ce projet)
- l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque suivie de formations pour son utilisation,
- une conférence sur l'addiction digitale des adolescents et en particulier d'information préventive sur les réseaux sociaux à laquelle j'espère vous viendrez nombreux.

Dans le cadre du Prix de l'Initiative de l'APEL 94, l'APEL TDC a eu l'opportunité d'acheter un défibrillateur pour le Lycée. Nous mettrons également en place la démonstration ainsi que la formation nécessaire à l'utilisation de cet appareil : le massage cardiaque n'aura plus de secret pour tous ceux qui voudront participer à cet exercice !

En octobre s'est déroulé notre premier Conseil d'Administration avec le nouveau bureau élu lors de notre Assemblée Générale Ordinaire. Nous avons accueilli cinq nouveaux membres : Madame Frédérique Rigeot, Madame Barbara Bozzi, Monsieur Jean Pierre Radi, Madame Fabienne Andarelli et Madame Fatma Laribi. Nous leur avons souhaité la bienvenue autour d'un dîner convivial de travail.

Nous avons constitué des commissions pour mener à bien nos projets. Je tiens donc à saluer la participation, la disponibilité et l'enthousiasme de l'ensemble des parents membres du bureau, ainsi que leur implication pour conduire nos activités à bonne fin.

En ce qui concerne notre mail de contact, nous avons eu l'approbation pour la dénomination du mail générique de l'établissement dans l'intranet (IAL) pour notre association. Désormais vous pouvez nous joindre, laisser des messages, suggestions et questions à notre attention au mail de l'APEL,

que vous trouverez dans l'arborescence du IAL : apel@tdechardin.org

Par ailleurs, le dimanche 11 novembre, nous sommes allés à la messe de confirmation de notre groupe d'aumônerie, l'occasion de pouvoir participer avec eux et leur offrir un cadeau très significatif de cette étape dans la vie de tout chrétien. Nous les avons accompagnés, ainsi que leurs familles et avons partagé une célébration très émouvante.

L'année avance à grands pas : nous sommes déjà à la fin de 2012. Les conseils de classes du premier trimestre ont eu lieu la première quinzaine de décembre et à cette occasion, l'APEL a veillé à la présence d'un parent minimum et deux maximum pour siéger à côté de l'ensemble des professeurs de chaque classe.

Enfin, pour finir, j'ai voulu partager avec vous ces mots que j'ai emprunté à Mère Teresa de Calcutta : une dédicace à nos confirmés lors de la remise de leurs cadeaux. Puisse ce poème, porteur d'espoir, vous accompagner vous aussi durant toute l'année 2013.

La Vie.

La vie est une chance, saisis-la.

La vie est beauté, admire-la.

La vie est béatitude, savoure-la.

La vie est un rêve, fais-en une réalité.

La vie est un défi, fais-lui face.

La vie est un devoir, accomplis-le.

La vie est un jeu, joue-le.

La vie est précieuse, prends-en soin.

La vie est une richesse, conserve-la.

La vie est amour, jouis-en.

La vie est un mystère, perce-le.

La vie est une promesse, remplis-la.

La vie est tristesse, surmonte-la.

La vie est un hymne, chante-le.

La vie est un combat, accepte-le.

La vie est une aventure, ose-la.

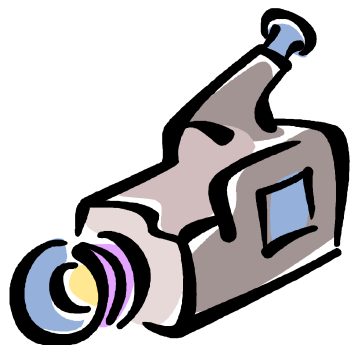
La vie est bonheur, mérite-le.

La vie est la vie, défends-la.

MÈRE TERESA

*Marie Eugénie Guzmán de Paul
Présidente APEL*

L'atelier audiovisuel donne naissance à une Web TV



Depuis le mois de septembre, l'atelier audiovisuel connaît un second souffle avec la mise en place d'un rendez-vous hebdomadaire, tous les lundis à partir de 16h15. Il permet aux élèves qui le souhaitent de se familiariser avec les outils et les techniques audiovisuels, et de réaliser des reportages qui seront diffusés sur la Web TV de Teilhard de Chardin.

Destinée à un large public, cette Web TV a pour but de faire circuler les informations au sein de l'établissement, de mettre en avant les initiatives collectives et personnelles, et de créer du lien entre les différents acteurs de notre communauté éducative.

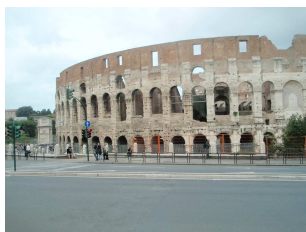
Pour cela, nous réalisons chaque semaine « L'Entretien de la semaine » : un face à face qui permet de donner la parole aux « acteurs » du quotidien qui acceptent de partager leurs expériences face caméra. Dans les prochains mois, viendront s'ajouter à ces entretiens, des reportages réalisés par les élèves et les animateurs de l'atelier, ainsi que des extraits des grands rendez-vous et événements vécus par notre communauté.

Accessible sur tous les supports équipés « web », y compris les Smartphones connectés grâce à la 3G, la Web TV de Teilhard de Chardin est visible à cette adresse : <http://vimeo.com/channels/webtvtdc>

À ce jour, l'atelier audiovisuel compte une dizaine de fidèles, pleins de bonnes volontés et d'envies, qui ont découvert à quel point la réalisation audiovisuelle nécessitait rigueur et exigence. Au-delà de la maîtrise des techniques, cette activité extrascolaire devrait leur permettre d'acquérir une certaine aisance en matière de communication et une réelle ouverture d'esprit. Leurs caméras vont à présent « déambuler » parmi vous, au gré de leurs projets, merci de leur réserver le meilleur accueil.

Et pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'atelier, élèves ou enseignants, il n'est jamais trop tard ! Rendez-vous chaque lundi, à 16h15 et 17h15, en salle de conférence.

*Stéphane Poulet
et Benoît Poisson*



Pèlerinage diocésain du 27 octobre au 2 novembre 2012 à Rome.

Six cents personnes dans le train spécial en partance pour la ville de Rome. Quelle joie !

Quelle joie de se retrouver à une centaine de jeunes parmi les pèlerins diocésains, quelle joie de découvrir une ville magnifique, quelle joie de croire et de se retrouver au pied des tombeaux de Saint Pierre et Saint Paul.

Nous avons pu visiter la basilique Saint Pierre au Vatican, la Rome baroque et ses fontaines, les quatre basiliques majeures, la Rome Antique.

Merci pour les belles célébrations dans les quatre basiliques majeures, elles nourriront nos souvenirs pour de longues années.

Je pense pouvoir parler au nom du groupe de Teilhard formé de 19 jeunes de notre lycée, 3 jeunes du lycée Gregor Mendel et quatre jeunes du lycée Berthelot pour dire que tous ont fait l'expérience de la rencontre fraternelle dans une véritable communion ecclésiale.

À renouveler !

Sandrine Peireira



Le CLIO a élargi ses horaires d'ouverture, en effet, le CLIO est dorénavant ouvert du lundi après-midi au vendredi après-midi. L'entrée est libre pour les lycéens, les étudiants et le personnel enseignant. Des rendez-vous individuels sont possibles. Outre l'écoute et les conseils de ses animateurs (Philippe Laviolle et Joël Mysse) le CLIO met à disposition des brochures récentes et actualisées, une documentation sur les écoles et les différents cursus possibles, des ressources informatiques dédiées à l'orientation (CIDJ, ...), des logiciels permettant de réfléchir à son projet d'orientation (Pass'avenir, Atlas des formations, ...). Au cours du premier trimestre, conformément à la réforme du lycée, pour les sections technologiques, le CLIO a reçu presque tous les élèves des premières STMG et ST2S, en rendez-vous particuliers obligatoires afin de mieux cerner les enjeux de l'orientation en terminale technologique et pour l'après-bac.

Dans le même temps, bon nombre de lycéens de Seconde, des autres Premières, des Terminales et des étudiants du supérieur (notamment des élèves du BTS SP3S) sont venus bénéficier des services du CLIO. Le deuxième trimestre permettra aux terminales, surtout, de bien s'informer des possibilités d'orientation avant d'entamer le processus APB. Les élèves volontaires des Secondes seront aussi reçus en RDV d'orientation pour réfléchir à leurs projets (à partir des fiches qu'ils ont remplies en début d'année lors des cours d'instruction civique). Les autres lycéens seront évidemment les bienvenus.

Les horaires d'ouverture sont indiqués dans le menu déroulant du CLIO sur la page d'accueil du site de TDC. Dans ce menu sont aussi données les dates importantes concernant le CLIO (comme des conférences sur l'orientation, des salons...).

A bientôt, venez nombreux, nous vous attendons.

*Philippe Laviolle
et Joël Mysse*

« Le Louvre insolite »

Inattendue, incroyable, inimaginable, impressionnante, cette visite du Louvre qui ne laisse pas indifférent.

Voici les réactions de plusieurs classes qui ont parcouru « *Le Louvre insolite* » à travers un documentaire présenté par Monsieur Pierre-Bloch, producteur télé.

Une découverte des coulisses du musée à travers plusieurs regards :

- Celui des pompiers que nous avons suivis sur les toits, dans les sous-sols ; les élèves ont compris le rôle essentiel qu'ils jouent en cas d'incendies, d'inondations pour maintenir en état ce vieux bâtiment céléberrime. Ils secourent, également, les visiteurs lors de malaises, de chutes,...
- Celui d'une étudiante des Beaux-Arts, copiste, qui est autorisée pendant 3 mois à reproduire un tableau célèbre.
- Celui de déménageurs de sculptures ou tableaux gigantesques qu'il faut manipuler avec une infinie précaution sous l'œil vigilant du conservateur du musée.
- Celui d'une spécialiste qui vérifie la température exacte nécessaire pour que les toiles ne soient pas altérées, et en cas d'affluence trop importante, faire réguler le nombre d'entrées.
- Celui d'une grand-mère et sa petite fille en tant que visiteuses.

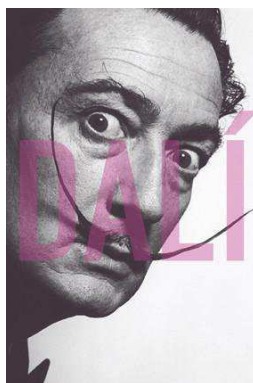
Les élèves ont réalisé que le Louvre est une ville dans la ville avec ses kilomètres de couloirs. Ils ont souligné aussi la sérénité du personnel et leur organisation sans faille.

Egalement, un aspect intéressant, c'est la diversité du nombre de métiers au Louvre. Cela peut, éventuellement, ouvrir des perspectives à nos jeunes qui réfléchissent à leur projet personnel !

Teilh'Art - N. Le Mével



Une exposition de Dalí



Plus de 30 ans après la première rétrospective Dalí du Centre Georges Pompidou, l'institution se devait de renouveler cet incroyable hommage à l'homme à la moustache dalinienne ! C'est pourquoi Salvador Dalí est à l'honneur au Centre Pompidou du 21 novembre 2012 au 25 mars 2013 avec près de 200 œuvres qui consacreront le talent de cet artiste souvent controversé ; en passant par les *Montres Molles* au *Grand Masturbateur*.

C'est une occasion inédite de redécouvrir les différentes œuvres qui auront façonné toute une génération et permis une lente révolution sexuelle et intellectuelle.

L'exposition que nous propose le Centre Pompidou compte s'attarder sur la personnalité de Dalí, ses prises de partie qui ont inspiré ses ouvrages ainsi que ses détracteurs. Il nous livre quelques secrets de sa personnalité, ses craintes et ses attentes entre ses œuvres blasphématoires et ses œuvres paranoïaques-critiques. Salvador Dalí restera un personnage complexe de l'histoire de l'art qu'il est nécessaire de présenter.

De plus, l'exposition devrait rencontrer un franc succès en accueillant plusieurs millions de visiteurs, à l'image de la surprenante exposition *Signé Dalí* qui a réuni plusieurs dizaines de milliers de curieux en 2011 à l'Espace Dalí.

Horaires : 11h-21h / nocturnes vendredi et samedi jusqu'à 23h / fermé le mardi

Tarifs : 13€ / tarif réduit : 10 €

Place Beaubourg – Centre Georges Pompidou Paris

Constance Baudry



AGENDA

Jeudi 10 janvier 2013	:	Réunion parents/profs 2 ^{ndes}
Du 14 janvier au 8 février 2013	:	Stage BTS banque 2
Du 14 janvier au 1 ^{er} mars 2013	:	Stage BTS SP3S2
Mardi 15 janvier 2013	:	Réunion parents/profs 1 ^{ères}
25 et 26 janvier 2013	:	Salon de l'ADREP
Du 4 février au 29 mars 2013	:	Stage BTS 2PME
Vendredi 8 février 2013	:	Soirée portes ouvertes enseignement supérieur
Semaine du 18 février 2013	:	Concours blancs et entretiens CPEC
Semaine du 25 février 2013	:	Conseils de classes lycée
Du 2 au 17 mars 2013 inclus	:	Vacances d'hiver
Semaine du 25 mars 2013	:	Examens blancs BTS2 et DCG
Mercredi 27 mars 2013	:	Evaluation des TPE (1 ^{ères})
Semaine du 22 avril 2013	:	Examens blancs lycée
Semaine du 15 avril 2013	:	Examens blancs BTS1
Du 27 avril au 12 mai 2013	:	Vacances de printemps
Du 29 avril au 3 mai 2013	:	Session Prépa Bac
Mercredi 15 mai 2013	:	Fin de cours DCG Apprentis
Vendredi 17 mai 2013	:	Fin de cours DCG Initiaux
Du 21 mai au 28 juin 2013	:	Stage BTS1 Banque et PME
Du 27 mai au 28 juin 2013	:	Stage BTS1 CGO et SP3S
Semaine du 27 mai 2013	:	Concours blancs CPEC1
10, 11 et 12 juin 2013	:	Challenge Master 1 et 2
5, 6 et 7 juin 2013	:	Conseils de classes 1 ^{ères} et Terminales
10 et 11 juin 2013	:	Conseils de classes 2 ^{ndes}
Mercredi 12 juin 2013	:	Harmonisation des conseils de classes 2 ^{ndes}
Jeudi 4 juillet 2013	:	Vacances d'été

« Pour accomplir de grandes choses, vous ne devez pas seulement agir, vous devez rêver ; vous ne devez pas seulement planifier, vous devez croire. »

Anatole France

Bonnes fêtes de Fin d'année à tous



Responsable de publication : Pierre Pellé

Équipe de Rédaction : Stéphane Poulet, Martine Monny, Sandrine Pereira, Sylviane Willems, Constance Baudry